

**INFORMATIONS**

 **MUNICIPALES**

**MAIRIE**

**de**

**GROSMAGNY**

**90200**

**Réunion du Conseil Municipal du 26 Janvier 2021**

 **I – Demande de subvention DSIL**

Projet de magasin : le Conseil Municipal valide une demande de subvention de 220 000 euros au titre de la dotation de soutien à l’investissement local.

 **II- Demande de subvention DETR**

Projet de magasin : le Conseil Municipal valide également une demande de subvention de 227 066 euros au titre de la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux ;

 **III – Groupement de commande**

Le Centre de Gestion a mis en place un groupement de commande destiné aux mairies pour effectuer les travaux de reliure. Il est décidé d’y adhérer.

 **IV – Suppression et création de poste**

Notre secrétaire a passé avec succès le concours d’adjoint administratif principal de 2ème classe. En conséquence, et pour l’accompagner dans sa progression professionnelle, le Conseil Municipal décide de supprimer le poste qu’elle occupait jusqu’à présent et de créer un poste d’adjoint administratif 2ème classe.

 **V – Prix du bois de chauffage et destination des coupes**

Il est décidé de maintenir le prix du bois de chauffage au tarif de l’an dernier à savoir :

* 45 euros le stère livré à domicile
* 10 euros le stère d’affouage
* 35 euros le stère d’aulne de la Grand Vie

Les commandes sont à passer à la **MAIRIE** pendant les heures habituelles d’ouverture jusqu’au **15 AVRIL**

Il est décidé d’accepter l’assiette des coupes présentée par l’ONF pour l’exercice 2021.

**VI – Autorisation de mandatement**

Chaque début d’année et en attente du vote du budget, le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à effectuer en investissement les mandatements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l’exercice précédent.

**Réunion du Conseil Municipal du 16 Mars 2021**

**I – Logements**

La commune a procédé à l’appel d’offre concernant la construction de 2 logements à l’étage de du bâtiment Mairie. Le compte rendu de l’appel d’offre est fait par Christian NAAS.

Le Conseil Municipal décide de passer commande de 4 lots :

* Lot charpente à l’entreprise PY ELIAS
* Lot menuiseries intérieures à l’entreprise COLLILIEUX
* Lot cloisons, peintures à l’entreprise CAMBI
* Lot sols, carrelages, faïences à l’entreprise MIROLO

3 lots sont déclarés infructueux et feront donc l’objet d’un nouvel appel d’offre, ce sont :

* Lot menuiseries extérieures
* Lot électricité chauffage
* Lot sanitaire

**II- Service de remplacement**

Le Centre de Gestion propose un service de remplacement du personnel communal qui peut trouver son intérêt lors de l’absence d’un agent. Le Conseil Municipal décide d’adhérer au service.

**III – Amendes de Police**

La commune peut éventuellement prétendre à des subventions alimentées par les amendes de Police. Après examen, il s’avère qu’aucun des projets actuels de la commune ne rentre dans le cadre des actions subventionnables à ce titre.

**IV – Demande de subvention**

Une demande de subvention sera faite au Conseil Départemental pour effectuer les travaux de réfection des façades de la Mairie. Le devis de ces travaux s’élève à 25 700 euros HT.

**V – Groupement de commande**

Il est décidé d’adhérer au groupement de commande initié par le Conseil Départemental pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier.

**VI– ONF – Programme de travaux**

Le programme de travaux en forêt pour l’année 2021 est adopté, une partie des travaux sera réalisé par Jean-Luc Mougin.

**VII – Divers**

* Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors des dernières pluies importantes, le haut de la Rue du Breuchot a été envahie par un torrent dévalant le chemin forestier qui prolonge la rue. Ce phénomène se produit une ou deux fois par an, et nécessite à chaque fois une intervention de nettoyage et de remise en état de la chaussée et des accotements.

La solution pour remédier à ce problème n’est pas simple à imaginer. Il est décidé de voir avec l’entreprise PIOT quels aménagements pourraient être mis en œuvre pour éviter que ce problème perdure.

* Le Syndicat des Eaux va procéder à la réfection de la conduite d’adduction de la Rue de la Croix des Mobiles. Les travaux sont prévus au 2ème semestre de cette année ;
* Un point est fait sur le dossier magasin.

 **Et Encore …… !**

Le traditionnel nettoyage des rues du village aura lieu le samedi 10 avril, ceci comme d’habitude en collaboration avec l’association du Fayé et l’association de chasse.

Rendez-vous devant la mairie à 9h00.

Nous comptons sur vous !